

Novembre  
2014

# St-Paul Infos

Pour recevoir cette  
lettre par mail,  
inscrivez-vous à la  
Mairie ou directement à  
[stpaulinfos@orange.fr](mailto:stpaulinfos@orange.fr)

## Reprise des activités :

### › Les Lucioles de St Paul :

- mardi 17 h 30 18 h 30 : atelier d'éveil corporel pour les 3-4 ans

- mercredi 15 h 30 à 16 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30 : cours de danse contemporaine et modern Jazz

Contact : Sylvie BOUCHARD

05 55 09 76 94

### › St Paul Gym :

2 cours le mercredi :

- Gym douce : de 18 h 30 à 19 h 30

- Gym tonique : 20 h 30 21 h 30

Contact : Isabelle LEON

05 55 08 49 79

### › Groupement Foot Sud :

Contact : Yves DESROCHES

06 84 01 47 15

› L'atelier le Patch Paulois : mardi à partir de 14 h et vendredi à 20 h 30

Contact : Nicole FOUGERAS-

LAVERGNOLLE 05 55 09 76 12

› Ecole de musique : 05 55 09 39 26

› St Paul Rando :

[saint-paul-rando.blog4ever.com](http://saint-paul-rando.blog4ever.com)

► Le 2 septembre 2014, les enfants ont repris le chemin de l'école ; Cette année, ils sont 128 à s'asseoir sur les bancs, avec une équipe enseignante inchangée.

Les activités périscolaires sont organisées par la commune, et fonctionnent bien, notamment grâce à la participation de bénévoles et des associations communales.

Dans le cadre de l'activité natation, l'école recherche des bénévoles ayant validé l'agrément "Intervenant Extérieur Natation"

► Attention ! Changement des horaires de la bibliothèque : elle est dorénavant ouverte :

- le mercredi de 15 h à 17 h

- le vendredi de 16 h à 18 h.

## AGENDA

✓ **22 novembre** : Cyclo-cross organisé par Briance-Roselle-Aventure aux Pradelles.

✓ **19 décembre** : Fête de Noël de l'école

✓ **31 décembre** : date limite pour s'inscrire sur les listes électorales !

## Décorons le bourg pour Noël !

Votre équipe municipale vous propose de participer à la décoration du bourg pour Noël : un atelier de **fabrication de décorations de Noël** aura lieu le **samedi 29 novembre 2014** après-midi à la salle des fêtes.

Cet atelier est ouvert à tous, petits et grands.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire à la Mairie avant le 27 novembre.

Les horaires précis vous seront communiqués après inscription.

## ► **Centre Communal d'Action Sociale**

Lors de sa séance du 20 juin 2014, le conseil municipal a voté la création d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

C'est une obligation légale pour toutes les communes.

Le CCAS met en relation les différents acteurs de l'action sociale (assistante sociale, associations caritatives, service d'aide sociale départemental...) et peut organiser des actions d'animation ou de prévention.

Le conseil d'administration élu est présidé par Mme le Maire. Il est composé de 3 élus municipaux : Nicole BERGER, Jean-Pierre MAUSSET et Sabine VINCENT et de 3 personnalités désignées : Sœur Geneviève, Denise REYNE et Michel SARRE.

Lors de son premier conseil d'administration, Monsieur Jean-Pierre MAUSSET a été élu Vice-Président.

## ► **L'hôpital de St Léonard de Noblat propose des consultations dans différentes spécialités**

### Hôpital Monts et barrages

Consultations ouvertes aux habitants du territoire Monts et Barrages, aux patients et résidents de l'hôpital, sur le site de Saint-Léonard (6 Bd Carnot). Pensez à vous munir de vos cartes vitale et mutuelle. **Renseignements et prises de rendez-vous au 05.55.56.43.58.**

**Dermatologie** : Dr Claire LONGUEVILLE  
2ème et 4ème mercredi de 9h à 12h

**Gynécologie** : Dr Aurélie SANVOISIN  
1er jeudi de 9h30 à 12h

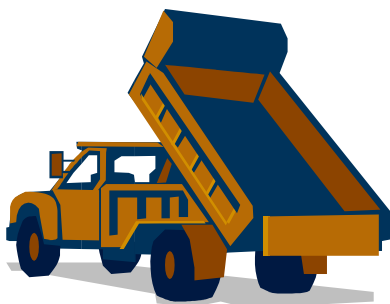
**Neurologie** : Dr Danièle RANOUX  
Vendredi de 14h30 à 16h30

**Pneumologie** : Dr Magali DUPUY-GRASSET  
2ème et 4ème lundi de 9h30 à 12h

**Ophtalmologie** : Dr Firas RIDA  
Mardi de 14h à 16h15 / Mercredi de 9h à 14h  
Vendredi de 9h à 11h

**Rhumatologie** : Dr Adeline DEPLAS  
1er et 3ème lundi de 12h40 à 15h40

**Nutrition** : Dr Agnès VAUZELLE  
2ème, 3ème et 4ème jeudi de 13h à 17h



- Vous avez besoin de remblai ?  
Venez déposer une demande à la mairie.  
Vous serez prévenus des disponibilités (suite à certains travaux de terrassement ou curage de fossé).

- La collecte des encombrants aura lieu du 8 au 12 décembre, inscription obligatoire à la mairie avant le 3 décembre.